

Compte-rendu Réunion de quartier – Kermorvan du 18 mars 2015

Elus présents :

Bernard Hilliet, Maire, Mamadou Dante, Adjoint Participation des citoyens, Roland Le Guennec, Adjoint Travaux sécurité et ressources humaines, Jean-Luc Gagnerot, Adjoint au tourisme, Gilles Vasseur, conseiller municipal, Maryvonne Corrignan, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et aux affaires scolaires, Christiane Courdjian, conseillère municipale, Roland Rozo, conseiller municipal délégué aux affaires maritimes et à l'environnement

1- M. Berthon lance le débat en exposant le problème de la sécurité des piétons pour se rendre au centre-bourg. Le stationnement des voitures est anarchique et il n'y a pas de trottoirs.

B. Hilliet : M. Martin va y répondre avec la présentation d'un plan de circulation.

2. Remise en état de la cale de mise à l'eau et espace de rangement pour les annexes.

R. Rozo : les bateaux doivent stationner à l'intérieur de l'espace de mouillage autorisé. Cet espace a été balisé par les services de la mairie. Il n'est pas prévu de travaux au niveau de la cale.

Quelle est la condition pour avoir un arceau sur la cale ?

R. Rozo : il n'est pas prévu d'installer des arceaux sur la cale. Les annexes sont à remonter sur la plage, il est souhaitable que les utilisateurs puissent s'entendre pour profiter de cet espace dédié sans que la commune n'ait à installer des arceaux.

3. Entretien - nettoyage.

Une voisine de la place explique que des gens remontent des choses de la plage et les laissent à côté des poubelles. Les objets et débris restent plusieurs semaines sans que les employés municipaux interviennent.

B. Hilliet : Jusqu'à présent, les employés étaient affectés à un poste spécifique. Nous allons constituer une équipe « volante » qui interviendra sur le terrain à votre demande (pneus...graffitis....).

4. Problème de sacs jaunes, inesthétiques, qui traînent. Existe-t-il des solutions ?

B. Hilliet : nous n'avons pas de solutions aujourd'hui. Un Conseil des Sages va être constitué dans une quinzaine de jours. Nous allons les faire travailler sur ce problème en partenariat avec les référents de quartiers.

5. Qui doit nettoyer autour des maisons ?

B. Hilliet : il faut d'abord voir si cela relève du domaine public.

Et pour les crottes de chien ?

B. Hilliet : C'est une problématique qui fait appel à la citoyenneté de chacun. Le problème est le même sur la plage. Nous allons mettre des panneaux et faire des contrôles.

Remarques :

- les animaux ne sont pas autorisés sur les plages. C'est une gêne pour les touristes qui ont des animaux. Pourquoi ne pas leur prévoir une plage ?
- Qu'en est-il des chats errants ?

Réponse : Une personne est en charge de les récupérer, il faut prévenir la police.

6. Il faudrait tailler la végétation pour voir la mer

R. Rozo : il faut renaturer les paysages, arracher les plantes invasives et favoriser le développement des plantes endémiques. Toute plantation est à éviter dorénavant pour éviter les dégradations. Il convient vraiment de redonner au site son aspect naturel. Nous allons également revoir la signalétique et la supprimer par endroits. On devrait pouvoir faire le tour de la presqu'île sans que le regard ne soit arrêté par quelque chose de laid ou de polluant.

B. Hilliet : lors du conseil municipal de lundi dernier, nous avons défini nos orientations budgétaires pour 2015 dont l'une est l'enrichissement de notre patrimoine. C'est une demande de la population en direction de la génération future et des touristes qui sont une ressource économique indéniable.

R. Rozo : cet objectif est également celui des 7 communes faisant partie du Syndicat mixte du Grand Site Dunaire Gâvres-Quiberon qui aménage les espaces naturels.

Nous avons remarqué que des cyclistes empruntaient les sentiers côtiers car ils n'avaient pas la possibilité d'aller ailleurs. Nous avons commencé à entretenir les chemins intérieurs pour permettre aux vélos de circuler en toute sécurité sur la presqu'île et ainsi laisser les sentiers côtiers aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Ces chemins donnent accès à des sites exceptionnels. Le nettoyage doit se poursuivre.

Concernant les bords de mer, il faut renaturer les paysages, les dunes, la côte sauvage et la pointe du Conguel. Toute plantation est bien évidemment à éviter puisque nous devons redonner aux plantes endémiques toute leur place.

En revanche, la mutualisation des moyens est importante pour dynamiser les associations. C'est le cas au lavoir du Ragot, les employés communaux vont intervenir pour aider à l'entretien de ce site. La municipalité souhaite que ces initiatives se poursuivent pour réaliser d'autres projets.

7. Présentation du plan de circulation par JC. Martin

Des travaux de réaménagement de la rue des Corsaires, qui restera à sens unique, et de la rue du Stango, seront réalisés avant l'été.

Deux petits giratoires seront créés au carrefour du boulevard du Castero, du boulevard du Golfe et de la rue des Corsaires.

Le rétrécissement, un peu avant la rue des Galets va être remplacé par un dos d'âne de 4 m de large. A la sortie du village, en direction de Port Haliguen, des trottoirs de 1,5 m à 1,80 m de large seront réalisés ainsi qu'une piste cyclable à double sens.

De ce fait le stationnement sera supprimé. La circulation sera facilitée pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Un autre giratoire sera créé au carrefour du Stango de la rue Surcouf et du lotissement Tal er ouet.

8. Rue des Corsaires : la vitesse est excessive et des nuisances sonores sont provoquées par le passage des voitures sur les regards

9. Rue de Bellevue : des gens se garent sur des espaces qui n'appartiennent pas à la commune.

A quand l'enfouissement des réseaux ?

B. Hilliet : Ce sera fait lors des travaux de contournement mais pas tout de suite.

10. Qu'en est-il de la fibre optique ?

B. Hilliet : nous faisons pression auprès d'AQTA mais nous ne sommes pas prioritaires, peut-être dans 2 ou 3 ans.

11. Avenue des Druides : le ralentisseur ne sert à rien et fait beaucoup de bruit.

JC. Martin : 3 ralentisseurs plus adaptés sont prévus sur l'ensemble de l'avenue pour réduire la vitesse à 30.

B. Hilliet : nous avons défini un plan pluriannuel pour réduire la vitesse.

12. Contournement des villages de Kermorvan et St-Julien :

B. Hilliet : ce projet prévoit 2 parkings obligatoires. La procédure est lancée. Le choix du cabinet d'études a été validé. Des relevés techniques seront effectués avant l'été et le projet sera présenté à la population en fin d'année.

13. M. Cappé signale qu'il n'y a pas de lumière dans le chemin qui va jusqu'au fond du parking.

Le plongeur a été supprimé car trop dangereux.

14. Questions sur la Sécurité :

La sécurité sera renforcée par l'extension de la vidéo surveillance, un 5ème agent de police sera présent à l'année. Les policiers seront au nombre de 12 cet été, plus 2 maîtres-chiens. Une navette nocturne sera mise en place pour éviter les incidents.

Mme Spielvogel se porte volontaire pour être référente du quartier.

Le Maire,

Pour le Maire,

Monsieur DANTE

Adjoint participation des citoyens